

# CHAUSSER magazine

N° 183 Juin-Juillet 2009

**DOSSIER :**  
Vers des magasins éco-conçus

**ENQUÊTE**  
Les soldes flottants

**Dossier :**  
**L'enfant : un marché en mouvement**

*for ever*

**babybotte®**

# L'enfant : un marché en mouvement



**En développement constant, le segment des enfants de 0 à 6 ans bénéficie de l'intérêt des parents pour leur progéniture. Des enfants à la pointe de la mode, de plus en plus informés et ce, de plus en plus tôt. Soit un marché qui présente un réel potentiel pour les marques ciblant ces petits consommateurs, tous secteurs confondus.**

**L**ongtemps l'enfant est passé inaperçu, représentant une "réplique miniature" de l'homme ou de la femme. Jean-Jacques Rousseau a introduit la notion d'enfance suggérant qu'il s'agit « d'un état à part exigeant un traitement à part ». L'enfant entre alors dans la famille en tant... qu'enfant. On l'habille, on l'éduque... À travers le vêtement et ses évolutions, le statut de l'enfant apparaît jusqu'à devenir "fashion victimes" pour certains. Enfants et adolescents sont de véritables cibles pour les industriels de la mode, inversant même la tendance avec des parents qui imitent désormais leur progéniture ! Et ce,



consommateur. « Avec plus de neuf paires par an et par enfant, le marché de la chaussure enfant est en perpétuelle effervescence. Un marché de renouvellement puisque l'usure des chaussures et le changement de pointures sont les deux principaux moteurs de ce marché », peut-on lire dans l'étude sur le "Marché de la

dès leur plus jeune âge.

Dans notre pays, la barre symbolique des deux enfants par femmes a été franchie l'an dernier. Plus de 800 000 naissances ont ainsi été enregistrées en 2008, un chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 1981 et qui place la France parmi les champions de la fécondité en Europe, derrière l'Irlande (avec un taux de fécondité de 2,02). Au-delà des parts de marché qu'ils représentent à court terme, les enfants sont, pour les marques qui les ciblent, de futurs clients à fidéliser à tout prix et... le plus tôt possible !

L'enfant, sujet-



chaussure enfant : Attitudes et comportements

d'achat" ("La Chaussure - Analyses & Marchés". N° 239), réalisée par la Fédération Française de la Chaussure (FFC)\* qui révèle aussi que « les mères perçoivent l'offre chaussures pour enfants comme une offre large, variée et de plus en plus démultipliée. Elles remarquent également une grande amplitude de prix avec, d'une part, des prix en baisse dans la grande diffusion, les circuits non spécialisés et les discounters et, d'autre part, des prix qui grimpent dans les univers du sport et de la petite enfance. La qualité s'étend du "jetable au durable", et est souvent associée au prix. Les produits sont segmentés selon l'usage. Les attentes majeures varient effectivement selon l'âge et le sexe de l'enfant : maintien du pied pour les plus petits (moins de 3 ans), robustesse, facilité à enfiler et à fermer pour les 3 à 6 ans, mode avec le côté héros et héroïnes jusqu'à 9 ans et, enfin, mode et intégration à une tribu au-delà. Le look est évidemment essentiel, sachant que la mère (acheteuse dans la grande majorité des cas) peut opposer un droit de veto, mais que très tôt -dès 4 ans environ- l'avis de l'enfant compte. Les critères de choix des mères reposent sur des notions de confort et de prix, auxquelles s'ajoute l'appréciation des chaussures par les enfants. Le marché de la chaussure pour garçon semble uniquement centré autour des modèles de sport détournés pour la ville. Les baskets sont incontournables pour eux à partir de 4-5 ans, souvent leur unique paire de chaussures pour le quotidien. Pour les filles, les chaussures de ville sont déclinées en plusieurs modèles et coloris (ballerines, babies, escarpins pour les plus âgées, bottes et bottines). Les achats de chaussures pour filles et garçons sont fondamentalement différents. Pour les filles, ce sont des achats dans lesquels les mères se projettent,

## Les bons gestes

## La chaussette

L'enfant doit porter des chaussettes correspondant à l'usage des chaussures. L'épaisseur de la chaussette modifie le volume du pied et la pointure de la chaussure.



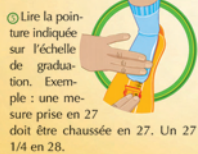
Vérifier que la couture ne gêne pas les orteils. Une chaussette trop courte peut faire plier les orteils et fausser la longueur.



① Vérifier que le talon est en butée sur l'arrière du pédimètre.

② Appuyer sur les orteils pour lire la longueur exacte.

③ Faire coulisser l'équerre mobile contre l'orteil le plus long. L'extrémité de l'orteil du pied le plus long est la référence.



④ Lire la pointure indiquée sur l'échelle de graduation. Exemple : une mesure prise en 27 doit être chaussée en 27. Un 27 1/4 en 28.

## La mesure

Elle se prend à l'aide d'un pédimètre à étalonnage universel\*. Une pointure est égale à 6,66 millimètres.

① Mesurer les deux pieds, l'enfant debout, le poids du corps réparti harmonieusement sur les deux jambes.

Les parents sont parfois tentés de choisir une pointure plus grande

pour conserver le soulier plus longtemps. Il faut être prudent car une pointure plus grande est contrairement à un bon maintien latéral du pied. Pour une mesure donnée, le fabricant a prévu une marge de croissance.

② Le système de fermeture doit permettre de bloquer le talon dans

l'emboîtement de la chaussure et éviter que le pied ne glisse vers l'avant. Si la chaussure n'offre pas cette possibilité, on doit changer de modèle. Si le pied de l'enfant est particulièrement large, il faut prévoir une pointure supplémentaire.

\*En vente chez un crépin (fournisseur pour les chausseurs)

## Les mauvaises habitudes

Mettre un doigt entre le contrefort et le pied à pour effet de faire plier les orteils contre le bout. Cela n'est pas un geste correct pour vérifier la pointure.

Ajouter une semelle à l'intérieur en prévision d'un usage prolongé modifie la qualité du chaussant prévu par le fabricant.



Si la méthode de mesure est respectée, il est inutile d'appuyer sur le bout de la chaussure avec le risque de faire mal au pied de l'enfant.



Copyright © Alain Madec 2008

## L'orthèse plantaire dans la chaussure des enfants



Les podologues confectionnent des orthèses plantaires pour les enfants à partir de l'âge de quatre ans environ. Ces orthèses plantaires sont en général ajustées au contour des pieds de l'enfant mais ne peuvent tenir compte de la surface de l'intérieur des chaussures dans lesquelles elles seront placées. Les enfants d'hier et encore d'aujourd'hui ne gardent pas toujours un bon souvenir des orthèses plantaires.

Le client se présente chez son chausseur avec ses orthèses plantaires que l'on place à l'intérieur de la chaussure du modèle désiré pour l'essayage. Certains chausseurs consciencieux enlèvent la première de propreté et la mousse pour gagner un ou deux millimètres. Evidemment, cela n'est pas suffisant, il faudra prendre la taille au-dessus.

Les fabricants de chaussures pour enfants font un progrès considérable en présentant dans leurs collections des modèles équipés d'une première amovible. A partir de la taille 28, cette solution paraît désormais indispensable pour plusieurs raisons.

## Dans les chaussures sans première amovible :

- L'ajout d'une orthèse plantaire à l'intérieur d'une chaussure a pour conséquence de surélever le pied hors des contours définis par la forme et particulièrement ceux de l'emboîtement (voir le trait rouge sur le schéma ci-dessous).
- La place prise par l'orthèse dans la chaussure impose le choix d'une pointure supérieure. De ce fait, le maintien latéral n'est pas assuré, le cou-de-pied n'est pas à sa place, l'avant-pied est décalé et la chaussure est trop longue.
- L'orthèse plantaire ne repose pas à plat au fond d'une chaussure déjà équipée d'une voûte plantaire.

## Dans les chaussures avec première amovible :

- Le remplacement d'une première amovible par l'orthèse plantaire préserve les paramètres du chaussant correspondant à la taille sélectionnée.
- La profondeur d'emboîtement est maintenue, le talon du pied est logé dans la partie incurvée prévue par la forme.
- Le podologue se sert de la première amovible comme gabarit, de son volume et de sa consistance pour réaliser l'orthèse plantaire.
- La pointure sélectionnée dans la mesure correspondant à la longueur des pieds est respectée.

## La marche à suivre

- 1). Consulter le podologue, il prescrira l'achat d'une paire de chaussures à première amovible chez un chausseur professionnel.
- 2). Le vendeur présente les modèles appropriés et chausse les pieds dans la pointure correspondante.
- 3). Le client remet la paire de chaussures munie de premières amovibles au podologue.

## Conclusion

Cette heureuse initiative des fabricants jointe à la collaboration du podologue et du chausseur est enfin réalisée dans l'intérêt de l'enfant.

Alain Madec (avec la participation de Patrick Guénard, Pédicure-Podologue).

Sous la houlette d'Alain Madec, une plaquette pédagogique grand public sur une méthode simplifiée de mesure des pieds des enfants a été éditée en début d'année, avec la participation de 7 fabricants (Aster, Babybotte, Bellamy, GBB Shoes/Catimini, Little Mary, Mod'8 et Noël) et de la Fédération des Détaillants en Chaussure de France (FDCF) qui diffusent cet outil dans les magasins spécialisés et généralistes (voir illustrations). Pour éviter tout problème de taille, la marque Ricosta a mis au point une semelle innovante qui reprend les empreintes du pied pour une position adaptée et qui permet de vérifier la mesure du pied et son évolution (visuel ci-dessous). Une étude réalisée par l'Université de Potsdam (sur un échantillon de 20 000 enfants mesurés en Allemagne et en Suisse) a en effet révélé que 70% des petits Allemands portaient des chaussures trop grandes pour eux (43% d'au-moins une pointure supérieure et 26% d'au-moins deux tailles au-dessus).

## L'ART DE BIEN CHAUSSER

Alors comment -bien- choisir les chaussures ? Telle est LA question lors de l'achat d'une paire pour nos petites têtes blondes. Bien chausser les enfants est délicat... mais essentiel. Dans son numéro *Mod'8 Info* de mai 2009, la marque française pour enfants propose des "Questions/Réponses" sur la manière de chausser les tout-petits. À la question "Quand faut-il acheter ses premières chaussures à un bébé ?", Mod'8 répond que « dès que le tout-petit commence à se déplacer à quatre pattes et à se mettre debout avec un appui (généralement vers 8-9 mois), il devient

nécessaire de lui mettre des chaussures de parc montantes. La semelle est souple et légère : elle protège le pied du sol froid et des chocs mais n'entrave pas ses mouvements. La tige est montante pour maintenir la cheville. Elles sont en cuir souple et doux pour ne pas blesser les petits pieds fragiles. Sur la plupart des modèles, un bout de protection est rajouté

et fait office de véritable pare-choc. Ces chaussures vont permettre au bébé de découvrir ses appuis et de trouver son équilibre ». Quant à savoir "À quel moment faut-il passer à la chaussure de marche et quelles chaussures faut-il conseiller ?", elle indique que « lorsque le bébé devient plus assuré et se lance dans la grande aventure de la marche (entre 10 et 15



Ricosta